



Directeurs : Victor BARBEAU — Jean CHAUVIN

TOUS LES JEUDIS.

LES RATES

L'autre soir, en tâtant une cigarette Anargyros, chose qui ne m'arrive que le premier jour de la première semaine de chaque mois, je devisais avec un ami sur les conditions de vie parfois déplorables pour certaines gens que leur imposent, ici, en terre canadienne, l'esprit obtus et oblitéré de nombreux parvenus et l'apathie grossière que montrent ces gens-là vis-à-vis tout ce qui ne rapporte pas au comptant une pièce d'or pour une autre. Les larmes versées au cours de cette conversation n'ont pas été comptées. Suit illico la quintessence de notre entretien.

Les potaches qui sortent année par année des classes d'un collège classique se réveillent prêtres, avocats, notaires, médecins, ingénieurs, dentistes et pharmaciens. D'autres, pour s'assurer un avenir plus solide, se taillent une place dans les rangs des courtiers et des agents d'immeubles. Pour eux, la considération aveugle de tous, un nom dans la patrie et une tombe que jauchent les fleurs. Les plus convaincus, qui ne veulent pas soumettre leurs aptitudes aux suggestions de la routine, s'appellent les ratés; on dit d'eux, musiciens, peintres, poètes, écrivains, journalistes, acteurs, comédiens et comédiennes, qu'ils gâchent piteusement leur vie. Les crétiens de la littérature et des beaux-arts seuls, ceux qui nourrissent le peuple de créations ou de plagiais indigestes, sont portés sur le pavés au détriment des artistes sincères et consciencieux, dont les peches ne contiennent pas au superflu l'effigie de Crésus. Les apaches de l'art, grossiers courtisans de l'esprit populaire, empoisonnent l'air des seconds. Il faut qu'ils meurent. La cause en est l'imbecilité de certains critiques qui, pour défendre un groupe ou une école, jettent l'encens à la figure des écrivains d'une main qu'ils savent comptable.....

Cette mentalité fautive jette sur un parquet de Coar de Police ou dans une salle de ciné trop de jeunes destinés à se ranger plus tard au nombre des bureaucratés et des ronds-de-cuir endurcis qu'ils ont en aversion.

L'argent voué à l'art est versé ailleurs, rien d'étonnant dans un pays où l'on ne veut pas professer la doctrine antischo-lastique de "l'or pour l'art".....

ROGER-BON-TEMPS.

NOS DROITS

Première heure : Nous apprenons que les présidents Massicotte et Lamoureux, du Droit et de la Médecine, ont fait de sérieuses démarches auprès de M. le juge-Lafontaine pour obtenir l'administration de la Maison des Etudiants, et n'ont pas réussi.

Deuxième heure : En seconde instance, le président du Droit, Emile Massicotte, s'est fait livrer l'argent de la contribution des étudiants de cette faculté. Il est fermement décidé à rétablir l'ordre normal des choses et à procurer à ceux qui comptent sur lui la jouissance de leurs droits. Nous félicitons notre camarade Massicotte et espérons avec tous les amis "qu'il n'a pas fait ce pas pour reculer" mais qu'il marchera toujours de l'avant dans la campagne qu'il a entreprise. Que M. Lamoureux se presse !

LA MAISON DES ETUDIANTS

A Monsieur Roger Bon-Temps,

Moi, je suis un drôle de type, mais vous, Roger Bon-Temps, vous êtes un type charmant!

J'ai lu avec plaisir et intérêt votre article intitulé "Les billards", paru dans le troisième numéro de *L'Escholier*, et j'ai été à même de constater, cette semaine, qu'en effet les billards sont actuellement, comme vous le dites, "couverts de tapis noirs, gris de poussière." Pourquoi cet état de choses? vous êtes-vous demandé.

Et — fait assez curieux — c'est à moi, qui ne suis plus étudiant, que vous vous adressez pour obtenir une réponse à votre point d'interrogation. Sans doute parce que je fus, un jour, le président d'une Fédération qui n'a jamais existé que de nom.

Vous ne voulez pas que "toute lumière s'éteigne et meure sur ce problème de la Fédération et de la Maison des Etudiants", et c'est vers moi que vous tournez vos regards inquiets.

Vous me faites, seigneur, beaucoup d'honneur. C'est du Nord, a-t-on dit, que nous vient la lumière, et moi... je suis du sud. Vous l'ignorez, peut-être. Mais, qu'importe, je suis à vos ordres.

Vous désirez, sans doute, savoir si, oui ou non, il existe à Laval une Maison des Etudiants; ou bien encore vous voulez que je vous dise que réellement les moyens d'action de l'Association qui a nom la Maison des Etudiants sont, comme le dit l'annuaire de l'Université: un *journal* (sic) ou un bulletin périodique, la publication de travaux littéraires et scientifiques; les réunions, amusements, jeux variés, sports, escrime (?), exercices militaires, fêtes artistiques; logements, pensions, soins médicaux à bon marché...

Parions que, comme moi, vous vous êtes demandé où sont les jeux de quille, les salles de dessin, de gymnastique, d'escrime ou de lutte, ainsi que les douches et les bains, dont parle l'annuaire.

Et cette fameuse "spacieuse galerie-promenade", dont on mentionne l'existence,

Vous croyez peut-être que ce sont les escaliers de sauvetage ou encore la ruelle Notre-Dame de Lourdes.

Mais non, j'y suis. Vous voulez tout simplement savoir pourquoi, à l'heure actuelle, les billards sont à l'index, pourquoi il n'est plus loisible aux étudiants du Droit et de la Médecine de se servir des amusements qui leur sont fournis par la Maison des Etudiants, et pour l'usage desquels, cette année encore, ils ont donné la jolie somme de cinq dollars.

A qui la faute si ce lamentable état de choses existe? Est-ce la faute de la Fédération universitaire, du père Gagnon, de M. l'abbé Desjardins? Non, mille fois non.

La Fédération universitaire n'existe plus, le père Gagnon n'est nullement obligé d'avancer, à même le salaire qu'on ne lui paye pas, des fonds à la Maison des Etudiants, et M. l'abbé Desjardins n'est pas le trésorier de la Maison des Etudiants.

L'an dernier, c'est la Fédération universitaire qui administrait l'argent donné par les carabins de Médecine et du Droit. Aux "conseils" de ces deux facultés revient, cette année, l'administration de l'argent versé par leurs confrères à la Maison des Etudiants.

Nous avons essayé, l'an dernier, de faire payer la contribution par tous les étudiants, nous n'avons pu réussir. C'est alors que les carabins de médecine et du droit se révoltèrent avec raison contre le fait qu'ils étaient les seuls à payer quand tous jouissaient des avantages. Et la Fédération cessa d'exister.

De ce jour, les étudiants du droit et de la médecine, par leur président, se devaient à eux-mêmes de se charger de l'administration des fonds de la Maison des Etudiants.

Un pas fut tenté en ce sens, mais sans aucun résultat pratique.

M. Honoré Villeneuve et moi avons consenti à continuer l'administration commencée jusqu'à la fin de l'année universitaire. Mais, pour ma part, je n'entends pas rester le perpétuel président d'une société qui n'existe pas.

C'est donc — je ne crains pas de le dire — aux "conseils" du droit et de la médecine d'agir. Et je ne comprends pas, vraiment, pour quelle raison les présidents Lamoureux et Massicotte ne se sont pas, dès le début de la présente année universitaire, chargés d'une administration qu'ils désiraient tant obtenir, l'an dernier.

Si donc, mon cher Roger Bon-Temps, vous ne jouez pas aux billards, c'est sans doute un peu parce qu'ils sont dans un état lamentable, que la craie est rare, et que l'argent manque, mais que vos présidents fassent ce qu'a bien voulu faire pour les carabins l'ancien conseil de la Fédération, et vous aurez de l'argent, des jeux, oh! pas pour cinq dollars (la guerre, et puis à l'impossible nul n'est tenu), mais assez pour acheter une grosse de craie, quelques baguettes, et trop, oh! beaucoup trop pour payer l'enlèvement des "tapis noirs, gris de poussière"...

Aux présidents du droit et de la médecine d'agir!!! Qu'ils convoquent une assemblée de leur conseil, qu'ils délibèrent, et qu'ils fassent pour leurs confrères autre chose que des bals, banquets et voyages.

J'aurais, mon cher Monsieur Roger, une foule de choses intéressantes à vous dire concernant la Maison des Etudiants et la défunte Fédération universitaire. Ma lettre est déjà trop longue. En voilà assez pour aujourd'hui!

(Suite à la 2^{ème} page)

Automne sympathique

(IMPUISSANCE—FIDELITE)

A Albert Lozeau.

L'œil de feu du Levant, par les trous des brouillasses, étoile la gelée au damier du vallou; dans la rose clarté du matin solennel, scintille à l'infini l'étude des novales.

* * *

Tel une pieuvre, l'arbre, aux naissances des monts, dresse au ciel, à midi, d'immenses tentacules; aux sillons des guérets ridant les jarrissades s'incorpore la feuille en la terre qui dort.

* * *

Un déluge nouveau monte, ce soir, aux cimes; aux vasques des jardins se dorent des vapeurs; emmi les gazons verts, par les facettes jaspées, courent les blancs clairons faits de pierres gélives.

* * *

Le croissant, cette nuit, de ses rayons laiteux, veloute les villas, argente l'eau des mares; capricieusement, de brunes silhouettes esquissent aux vergers de bizarres Krenlins.

* * *

Et pendant que la bise avec les buissons muse, le cœur triste, au balcon, l'homme aux rêves trahis écoute le poème éternellement vrai que lit à la Beauté l'automne sympathique.

Paul HAME.

EN CHIRURGIE DENTAIRE

Les élections de la chirurgie dentaire viennent d'avoir lieu. Preuve de la bonne entente qui règne chez tous les camarades, six officiers ont été élus par acclamation. La victoire du président fut cependant fort contestée. Il en fut de même de celle du conseiller de deuxième année.

Voici d'ailleurs la liste des nouveaux officiers :

Président : Geo. Bruchési, élu par une voix de majorité.

Vice-président : Jos. E. Laforest, élu par acclamation.

Secrétaire : Z. A. Côté, élu par acclamation.

Conseiller de 4^{ème} année : Em. Beau-leu, élu par acclamation.

Conseiller de 3^{ème} année : Lucien Ringette, élu par acclamation.

Conseiller de 2^{ème} année : J. A. Côté, élu par deux voix.

Bibliothécaire : Bob. Chênevert, élu par 11 voix.

Maître de chapelle : Cyprien Lévesque, élu par acclamation.

Porte-trapeau : Roméo Lalonde, élu par acclamation.